la cgt retraités

GEL DES PENSIONS HAUSSE DE LA CSG ÇA SUFFIT !

C'est la solution « révolutionnaire » imaginée par Emmanuel Macron pour accorder un peu de pouvoir d'achat aux salariés : en retirer aux retraités. La manœuvre est habile. Il s'agit de neutraliser la protestation des retraités en les culpabilisant, en les accusant de ne pas être solidaires des actifs. Comme si les retraités n'aidaient pas déjà leurs enfants et petits enfants !

Les retraités vont payer à la place des patrons

Les salariés n'auront pas d'augmentation de salaires mais seront exonérés des cotisations maladie et chômage. L'État compensera ce manque à gagner pour la protection sociale en ponctionnant les retraites et les salaires par l'augmentation de la CSG.

Pour le Premier ministre « les retraités aisés auront une contribution supérieure mais la CSG n'augmentera pas pour les 40 % de retraités qui touchent des petites pensions inférieures à 1 200 euros ». Donc selon lui on est un retraité aisé avec 1 198 € de retraite par mois !

Dix millions de retraités subiront l'augmentation alors que les pensions sont gelées depuis 4 ans, que les retraites complémentaires le sont pendant 3 ans et que depuis 2013 une nouvelle contribution sociale de 0,3 %, la CASA, est prélevée sur les retraites pour financer la perte d'autonomie et la dépendance.

En douze ans, le recul de leur pouvoir d'achat a été évalué à près de 20 % !

Tout ça pour épargner le patronat qui pourra continuer à distribuer et augmenter les dividendes des actionnaires, alors que les bénéfices du CAC 40 ont bondi de 32,6 % en 2016, atteignant un nouveau record de 75,8 milliards !

L'exonération de la taxe d'habitation repoussée à 2021 ou 2022

Pour faire passer la mesure, le gouvernement avait fait valoir que les retraités bénéficieraient en contrepartie de la suppression de la taxe d'habitation. Le Premier ministre vient cependant d'annoncer que si la hausse de la CSG est maintenue, l'exonération de la taxe d'habitation est reportée en fin de mandat. Les retraités sont devenus une cible privilégiée pour le Président et son gouvernement.

HAUSSE DE LA CSG :

+ 1,7 %

Ce que vous aurez en moins selon votre pension :

1 200 €/mois : **- 25 €** par mois

1 500 €/mois : **- 26 €** par mois

1 700 €/mois : **- 29 €** par mois

2 000 €/mois : **- 34 €** par mois

2 400 €/mois : **- 58 €** par mois

Ces mesures opposent les générations entre elles

En faisant dépendre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés de la baisse de celui des retraités, la mesure culpabilise les uns et les autres. Et cela au nom de la solidarité intergénérationnelle ! Opposer les victimes entre elles est une méthode inspirée des pires stratégies managériales d'entreprise. Une façon de diriger l'État comme une entreprise qui peut générer de graves tensions entre salariés et actifs, jeunes et personnes âgées, enfants et parents. C'est la cohésion sociale, le bien vivre ensemble déjà durement mis à l'épreuve qui sont ainsi menacés.

Les retraités doivent manifester leur opposition

Les retraités ont toutes les raisons de rejeter ces mesures. Dans leur intérêt, pour préserver des conditions de vie dignes, dans l'intérêt économique du pays car une amputation de leur pouvoir d'achat nuirait à la consommation, dans l'intérêt de la solidarité entre générations et entre actifs et retraités.

La hausse de la CSG pourrait être votée par le Parlement d'ici à la fin de l'année 2017. Préparons-nous à une vaste mobilisation à la mesure des attaques contre les conditions de vie des retraité-e-s.

Du 11 au 17 septembre l'Union Confédérale des Retraités CGT a décidé d'organiser une consultation par vote des retraités.

Le 12 septembre les retraités participeront à une journée de mobilisation contre la réforme du droit du travail à l'appel de la CGT.

Le 28 septembre neuf organisations de retraité-e-s appellent à une journée d'action unitaire contre la hausse de la CSG et pour exiger du Président de la République la revalorisation des pensions au 1er octobre.

Fonds de pensions

Emmanuel Macron veut utiliser les 15 à 20 milliards d'euros des provisions des régimes de retraites pour l'investissement des entreprises, via des fonds de pension spéculatifs. Le pire est à craindre pour nos retraites.

Aux Etats-Unis les fonds de pensions publics sont au bord de la faillite à la suite de spéculations hasardeuses et ne pourront assurer le paiement des retraites de millions d'agents territoriaux.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *Je rejoins les retraités CGT*

Nom ➤ ..... Prénom ➤ .....

Adresse ➤ .....

Code postal ➤ ..... Ville ➤ .....

Branche professionnelle d'origine ➤ .....

Mail ➤ ..... Tél ➤ .....

Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

Rivet Presse Edition - Limoges